

ATELIER-DEBAT
« Se mobiliser pour l'emploi et les quartiers »
Vendredi 30 novembre 2018 à la Villeneuve de Grenoble
- Compte rendu des échanges -



INTRODUCTION

Le 22 mai dernier le Président de la République annonçait sa vision pour les quartiers prioritaires avec pour maître mot la lutte contre l'assignation à résidence. Parmi les leviers évoqués, celui de l'inclusion économique, considérant que l'emploi est le premier levier de la lutte contre l'exclusion sociale.

Le gouvernement a déjà présenté plusieurs mesures pour lutter contre le chômage élevé constaté de manière chronique dans les quartiers populaires. Il s'agit notamment de l'investissement massif dans l'apprentissage et la formation, ou encore des emplois francs qui encouragent l'embauche des habitants des quartiers, plutôt que de défiscaliser les activités des zones franches qui ne recrutent pas nécessairement localement. Il s'agit aussi de mobiliser les acteurs économiques autour des quartiers et de créer du lien avec nos concitoyens les plus éloignés de l'emploi. C'est le sens de l'initiative PAQTE¹ portée par les ministres de l'économie, du travail et de la cohésion des territoires.

C'est aussi l'objet de l'initiative Tremplin d'avenir porté par Olivier VERAN qui a pour but de mettre en lien des jeunes étudiants issus des quartiers populaires avec des entreprises afin de réaliser un job d'été ou un stage en rapport avec leurs études et de leur permettre ainsi une première expérience professionnelle en vue d'intégrer ensuite un contrat en alternance ou un emploi. Ce dispositif a accompagné 17 jeunes lors de l'été 2017.

Dans le cadre de la semaine de l'inclusion économique qui vise à promouvoir cette approche, les députés Emilie CHALAS et Olivier VERAN ont organisé le 30 novembre 2018 à la Villeneuve de Grenoble un atelier-débat pour réfléchir avec l'ensemble des acteurs aux moyens concrets de faciliter l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.

Cette réunion a rassemblé une soixantaine de personnes, habitants et acteurs associatifs des différents quartiers prioritaires de la ville de Grenoble (Villeneuve - Village-Olympique, Mistral, Teisseire) (dont la Régie de quartier) ainsi qu'acteurs institutionnels et sociaux (dont Pôle emploi) et représentants du monde économique (dont le Medef).

Les débats ont été introduit et conduit par Emilie CHALAS, députée de la circonscription. Olivier VERAN, député de la 1^{ière} circonscription, ayant dû être excusé, le dispositif Tremplin d'avenir a été présenté par son collaborateur en charge du dossier Tewfik DERBAL. Avant de laisser place au débat, une série de témoignages a permis d'introduire chacune des thématiques relatives à l'emploi dans les quartiers :

- Accompagnement et mise en réseau
- Education et formation
- Création d'entreprise

Ce débat est le premier faisant suite aux annonces du Président de la République au printemps et sera suivi d'autres rencontres pour aborder l'ensemble des sujets dont celui du commerce de proximité, de l'engagement des femmes et de la culture.

¹ <http://www.paqte.fr/>

Intervention de Mme Bahija FERHAT, Présidente de la Régie de quartier :

La Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique est une association loi 1901 dont le but est de répondre aux besoins exprimés par les habitants et de coproduire avec eux les services pour répondre à l'amélioration du cadre de vie. Par l'activité ainsi créée, la Régie développe des opportunités d'emploi à destination de personnes en difficulté. 95% de l'activité de la Régie est assurée sur le quartier et 80% de sa masse salariale est reversée aux salariés habitants du quartier. Elle participe à créer des richesses au niveau du territoire et à participer au développement humain par la formation à de nouveaux métiers et en développement de compétences professionnelles et sociales des habitants. Ancrée dans l'Economie Sociale et Solidaire, la Régie de Grenoble repose sur une triple finalité :

- 1. Un projet économique : la Régie propose, développe et gère des services de proximité.*
- 2. Un projet social : elle s'appuie sur ces services/prestations pour créer de l'emploi.*
- 3. Un projet politique : elle porte un projet fort d'accès à la citoyenneté pour un mieux vivre ensemble*

(Plus d'information sur la régie de quartier www.regiegrenoble.org)

- Il ne faut pas minimiser les problèmes des quartiers populaires ni les exagérer ; il faut surtout les dépasser. Le quartier est un gisement de ressources et de compétences. Il faut valoriser les idées et les capacités d'innovation qui s'expriment au travers des nombreux projets portés par les associations du territoire, dont la régie, qui peuvent aussi être des projets porteurs d'emplois.
- La principale ressource à mobiliser est celle des habitants eux-mêmes, souvent laissés de côté. Il faut arrêter de considérer les habitants comme des simples usagers de leur quartier pour en faire des citoyens à part entière. Il faut co-construire les solutions et accepter de partager le pouvoir avec les habitants, aller au-delà de la simple concertation au partage de la décision. Les politiques descendantes ne sont pas toujours la meilleure réponse aux problèmes que rencontrent les habitants.
- Pour résoudre les problèmes, il faut comprendre les besoins de ces territoires qui sont des territoires multi-ethniques et multiculturels. Il faudrait pouvoir mettre en œuvre une approche mieux articulée entre traitement des quartiers et la promotion des gens. Les quartiers populaires ne sont pas un problème, par contre les habitants des quartiers populaires eux sont réellement confrontés à des problèmes.
- Pour réussir l'égalité de traitement des territoires, il faut aller au-delà de l'implantation d'équipements publics, de la rénovation des logements ou des tentatives d'injecter de la mixité sociale par la promotion privée. Mais d'abord garantir de la considération et de la dignité aux personnes et lutter contre la discrimination dans l'accès aux droits, à l'emploi, la formation, l'éducation, etc. qui frappe les quartiers et plus particulièrement les personnes issues des minorités ou souffrant d'illettrisme. Elle se manifeste par un chômage élevé, la difficulté d'obtenir des lieux de stage ou tout simplement d'intégrer une formation. Il faut apporter une attention particulière à la situation des femmes dites « issues des immigrations », diplômées, souvent cheffes de familles et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi ou, quand elles en ont un, ce sont des emplois alimentaires peu qualifiés et souvent précaires.
- L'augmentation du volume des contrats d'insertion prévue par le plan pauvreté du gouvernement est positif mais il est important également que les clauses insertion soient respectées et co-construites avec les entreprises du territoire, tout particulièrement dans la mise en œuvre du plan ANRU II. L'ANRU I n'a eu en effet aucun effet en termes d'aide à la remise à l'emploi des personnes les plus éloignées résidant dans le quartier. Les marchés publics sont un vrai outil politique, il faut s'en saisir au profit des habitants.

Témoignages accompagnement et mise en réseau :

- **Issen LAHCINE, Etudiant accompagné par le dispositif Tremplin d'avenir :** Habitant de Teisseire, a étudié les ressources humaines mais ne trouvant de travail malgré son Master 1 a effectué des petits boulots pour des entreprises de nettoyage ou dans le secteur animation pour la ville de Grenoble. Grâce au dispositif *Tremplin d'avenir* il a décroché un job d'été au service Ressources Humaines du CEA, une première expérience dans son domaine d'étude. Un contrat de professionnalisation a ensuite été signé avec le CEA qui lui permettra à la rentrée 2019 de suivre un M2 en alternance.
- **Olivier SIX, représentant le Medef :** Une des principales difficultés rencontrées par les entreprises aujourd'hui est le recrutement. Dans le même temps les quartiers prioritaires constituent un gisement de volonté et de compétences. Il est donc essentiel de rapprocher ces deux mondes, de faire baisser la défiance et au contraire de construire la confiance mutuelle. Par expérience, les jeunes des quartiers témoignent très souvent d'un grand volontarisme et de beaucoup d'envie. Ce sont des atouts pour les entreprises. Les difficultés sont qu'ils se heurtent trop souvent à des barrières d'accès à la formation et à l'emploi tel par exemple que le transport. Comment aller faire un stage ou une alternance qui commence tôt le matin dans une entreprise distante du domicile s'il n'y a pas de solutions proposées pour le transport des jeunes sans permis ou sans véhicule ? Il est donc indispensable de réduire ces barrières souvent invisibles et de recréer du lien. L'un des premiers facteurs du lien sont les stages. Le Medef Isère s'engage ainsi à accepter une trentaine de stages pour les jeunes des quartiers de Grenoble. Par ailleurs un autre axe de coopération est le mécénat avec les associations actives dans les quartiers.

> Les personnes intéressées par ces stages sont invitées à prendre contact avec l'équipe parlementaire et à envoyer leur CV à emilie.chalas@assemblee-nationale.fr

Témoignage éducation et formation :

- **Aurore DEBROSSE, responsable du site GRETA Insertion :** Ce service du GRETA accueille des personnes en situation ou en risque d'exclusion sociale pour les accompagner vers l'insertion. Avec une majorité de ces personnes d'origine étrangère l'un des axes de l'accompagnement sont les cours de Français Langue Etrangère. Par ailleurs les professionnels du GRETA suivent les personnes pour les aider dans l'élaboration de projets professionnels viables et réalisables. Les personnes sont orientées par d'autres acteurs tels que Pôle emploi ou les Missions locales. L'accompagnement est financé par l'Etat et la Région.

Témoignages création d'entreprise :

- **Anis BOUSBIH, Créateur et gérant ARLYNK** (site web : <http://arlynk.com/>) : Originaire du quartier mistral où il a vécu 25 ans, Anis BOUSBIH a étudié à Grenoble et obtenu une maîtrise en économie de gestion. Sa formation lui a permis d'intégrer le monde de l'entreprise pendant son cursus en vendant des abonnements aux étudiants. Après avoir continué cette activité pendant trois ans, il a souhaité changer de secteur pour l'informatique qu'il a identifié comme potentiellement porteur. Il a alors repris un master en système d'information puis a intégré et travaillé pour Cap Gemini et l'entreprise CGI pendant 10 ans. Il a ensuite décidé de créer sa propre entreprise Arlynk. Cette dernière a développé une application innovante basée sur la réalité augmentée et la réalité virtuelle permettant par exemple de visualiser un futur achat immobilier en 3D plutôt que sur plans. Anis BOUSBIH insiste sur l'importance de sa rencontre précoce avec le milieu de l'entreprise dans le succès de son parcours.

- **Benoit MOLLARET, Président de GAIA** (<http://www.gaia-isere.org/>) : Grenoble Alpes Initiative Active est une association créée en 1996, à l'initiative de la ville de Grenoble avec pour vocation d'aider, d'accompagner, de conseiller et de financer des jeunes (ou des moins jeunes) à créer leur activité économique ou leur entreprise. Le constat aujourd'hui est que sans accompagnement, une création d'entreprise sur deux est vouée à l'échec au bout de 3 ans. A l'inverse, en étant accompagné, on a 80% de succès au bout de 5 ans. C'est pourquoi il faut se faire accompagner pour réussir ! GAIA avec ses 15 salariés apporte un soutien financier et du conseil pour les créateurs en recherche de crédit bancaire. Elle accompagne environ 300 projets par an dont beaucoup dans les quartiers (Par exemple l'Arbre fruité, Barathym, salle de sport..). Elle travaille avec d'autres acteurs spécialisés pour les petites entreprises type micro-entrepreneur (ADIE) ou au contraire pour les plus grandes de type PME avec plus de 10 créations d'emplois à 3 ans (Réseau Entreprendre Isère). Il est utile que des associations financées par fonds publics (NB dont des fonds européens) soutiennent la création d'entreprises privées car c'est un investissement à relativement faible coût qui i. contribue à la création d'emplois, ii. permet de fournir des activités socialement utiles et iii. permet l'animation économique et sociale des quartiers (notamment via la création de commerce. Il est aussi à souligner que la création d'entreprise ne connaît pas de discrimination à l'embauche

Témoignages complémentaires :

- **Philippe SAUNIER-PLUMAZ, entrepreneur, conseiller pour le Club Entreprises de l'IUT de Grenoble** : le Club Entreprises de l'IUT de Grenoble a constaté le nombre trop élevé de jeunes abandonnant leurs études du fait d'une mauvaise orientation (plus de 30% dès la première année d'étude). Il a ainsi souhaité développer un outil qui permettrait de mieux faire connaître les métiers aux jeunes. C'est ainsi qu'est né TocTocJob, une application accessible en ligne qui permet de mettre en relation des jeunes qui veulent découvrir un métier et des professionnels qui veulent faire découvrir le leur. L'application permet également une recherche par filtres pour aider le jeune à identifier des métiers qui pourraient potentiellement l'intéresser. Il s'agit d'une sorte de « Blablacar de l'orientation ». Les professionnels qui souhaitent faire découvrir leur métier en font simplement la proposition sur la plateforme. Celle-ci est accessible gratuitement aux jeunes de 14 à 20 ans en recherche d'orientation qui pourront alors entrer en contact avec les professionnels de leur choix. Professionnels et jeunes peuvent ensuite se rencontrer pour un rendez-vous d'une heure pendant lequel le professionnel présente son métier et son parcours et le jeune pose ses questions. L'application pourra à terme être ouverte également aux personnes en voie de reconversion ou aux jeunes sortis du système scolaire. L'objectif est d'atteindre 5000 mises en relations d'ici le mois de mars 2019. Le site couvre aujourd'hui seulement l'Isère mais a vocation à s'étendre à toute la France. Le projet est financé par l'Université Grenoble Alpes et le Conseil départemental. Il est soutenu par l'Education nationale et compte comme partenaires l'Udimec, le Medef et la Cpme qui en font la promotion auprès de leurs adhérents. (site internet <https://toctocjob.fr/>)
- **Corinne ALBERTI-ROCHETTE, Directrice Pôle Emploi** : Pôle emploi a ouvert en janvier une agence à la Bruyère, à proximité des quartiers populaires, avec la volonté de se rapprocher au plus près des publics. Afin de répondre aux problématiques spécifiques des jeunes, Pôle emploi propose un accompagnement intensif jeune. Cet accompagnement permet de mettre en œuvre un suivi personnalisé et global pour répondre au mieux au besoin de la personne. Il se fait en partenariat avec d'autres acteurs dont des éducateurs et travailleurs sociaux. De plus Pôle emploi est vigilant à faciliter le recrutement de son propre personnel au sein des quartiers populaires. Pôle emploi soutient également des initiatives telles que le job dating organisé en décembre à la Villeneuve par la Mission locale.

Au cours du débat, les participants ont pu exprimer leur vision et suggestion pour répondre à l'enjeu de l'emploi dans les quartiers populaires. Au cours des débats ont été recensé l'ensemble tant les défis et difficultés exprimés par les participants que leurs propositions de solutions. Ces contributions sont regroupées ci-dessous par principaux thèmes, sans jugement ni parti pris :

LES DEFIS IDENTIFIES :

Les difficultés propres à la jeunesse :

- Lutter contre la démotivation et le défaitisme des jeunes (constat du peu de jeunes présents à la réunion par exemple)
- Les jeunes n'ont plus confiance
- Parents et familles ont baissé les bras
- La jeunesse semble plus agressive qu'autrefois
- Ne pas casser les espoirs et les rêves (mais les encourager)
- Ne pas forcer les jeunes dans une filière qu'ils ne souhaitent pas

Les difficultés rencontrées par les acteurs spécialisés :

- Les acteurs du lien (prévention spécialisée) n'ont pas été soutenus
- Les associations ont été fragilisées par la baisse des contrats aidés
(NB : de nouveaux dispositifs et fonds sont disponibles pour aider le monde associatif. Pour plus de renseignements contacter l'équipe parlementaire)
- Certaines filières (artisanat) sont trop dévalorisées, tout le monde veut être médecin ou avocat
- Les acteurs sont trop cloisonnés
- Ne pas créer de l'activité et des emplois uniquement dans la restauration (« les jeunes doivent créer d'autres entreprises que des Kebab »)
- On ne crée pas à Grenoble : les « success stories » se réalisent ailleurs

Discriminations :

- La discrimination est réelle
- On ne montre que les côtés négatifs des quartiers populaires et les stigmatise
- Les a priori existent du côté des employeurs mais aussi des jeunes
- La galère n'est pas que pour les jeunes et les personnes « issues de la diversité »
- Le diplôme n'est pas le plus important mais il est discriminant

Manque de prise en compte :

- Les gens ne sont pas entendus
- On promet beaucoup mais le concret n'arrive pas ; les paroles doivent être suivies d'actes
- Les talents des quartiers ne sont pas sollicités pour les projets locaux (jeunes architectes par exemple dans le cadre de la rénovation urbaine)

Autres freins :

- Que faire quand on n'y arrive plus, quand on arrive plus à boucler les fins de mois ?
- L'insécurité est un frein aux activités et aux dynamismes des quartiers
- Ne pas rajouter des interdits culturels

SOLUTIONS PROPOSEES :

Pour les jeunes :

- Il faut atteindre les jeunes
- Cerner les problèmes des jeunes, tout particulièrement la capacité d'accéder à l'emploi
- Améliorer la communication entre jeunes et entreprises : apprendre les codes
- Commencer par la famille : associer et accompagner les parents
- Regagner la confiance des jeunes et des familles

Donner envie :

- L'important c'est le champ des possibles ; il faut donner envie
- Lutter contre le défaitisme des habitants des quartiers : campagne de communication : c'est POSSIBLE pour TOUS

Lutter contre les discriminations :

- Lutter contre les discriminations concrètement
- Mettre l'accent sur les femmes

Renforcer le lien social :

- Recréer le lien social (association, sports, culture, sorties, activités,...) avec différents acteurs
- Valoriser le vivre ensemble

Sécurité :

- Garantir la sécurité dans les quartiers prioritaires

Accompagnement :

- Renforcer le tissu associatif
- Accompagner ceux avec des « parcours chaotiques »
- Mettre en synergie les dispositifs qui existent
- Fusionner les réseaux en un guichet unique
- Ce qui est essentiel c'est la communication ; il faut aller à la rencontre des jeunes sur le terrain (lycée, Pôle emploi, centres de formation) pour faire la promotion des dispositifs
- Augmenter la visibilité de tous les acteurs
- Orientation vers les missions locales (vivier de jeunes)
- Revaloriser la prévention spécialisée (aller vers les jeunes, réorientation, confiance) notamment le CODASE (Comité Dauphinois Actions Socio-Educative) qui réalise des missions d'intervention éducative auprès de mineurs, jeunes majeurs, familles, groupes sociaux présentant des difficultés d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

Pour la création et l'accès à l'emploi :

- Il faut créer les conditions de la réussite localement, à Grenoble
- Favoriser le financement des activités dans les quartiers (pas uniquement en restauration)
- Valorisation de toutes les filières et des métiers, notamment manuels (artisanat) : redonner du sens
- Créer des demi-journées dans les quartiers populaires ouverts à tous les entrepreneurs/entreprises du bassin qui cherchent des salariés
- Passerelles à créer entre les acteurs de l'emploi

- Favoriser le recrutement des jeunes des quartiers qualifiés pour accéder aux emplois = clause d'insertion (ANRU II)
- On peut apprendre à tout âge
- Le site www.stepstone.fr (Emploi France) offre en ce moment 5117 emplois en France et 205 à Grenoble.

Partage d'expériences :

- Créer des tutorats entre des personnes bien ancrées dans les quartiers et des familles
- Enseignements par les pairs
- Faire présenter les métiers par des techniciens et y associer les parents.
- Identifier les jeunes et les personnes qui ont réussi (créer leur société, fait des formations, etc.) et les faire témoigner dans les collèges

* * *

Contacts :

Emilie CHALAS emilie.chalas@assemblee-nationale.fr

Olivier VERAN contact@olivier-veran.fr

Permanence parlementaire : 2 rue de Belgrade / 38000 Grenoble / 04 76 88 88 35

ATELIER – DÉBAT
Se mobiliser pour l'emploi et les quartiers !

Vendredi 30 novembre, de 18h00 à 20h00
 salle 150 – 97, Galerie de l'Arlequin à **Grenoble**

> **Émilie CHALAS et Olivier VÉRAN, députés de l'Isère,**
 vous invitent à faire part de vos témoignages et propositions
 afin d'améliorer l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires
 En présence d'entrepreneurs, d'acteurs économiques, associatifs et sociaux

Événement OUVERT À TOUS!

Inscriptions : www.weezevent.com/se-mobiliser-pour-l-emploi-et-les-quartiers
 Renseignements : emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / contact@olivier-veran.fr / 04 76 88 88 35

semaine de
L'INCLUSION ÉCONOMIQUE
 pour l'emploi et les quartiers